

Commercial	

Date de la demande $\frac{23/05/2025}{}$

VISITE TECHNIQUE

Chargé d'affaire ncadet

PROJET Puissance envisagée :k	AC avec revente du surplus : OUI NON Contrat de Mc maintenance :			
Adresse:	Stockage :			
Code postal : Con	nmune			
Contact interlocuteur sur site :				
Nom & Prénom :				
E-mail:	Tél:			
DÉCLARATION AU PRÉA	LABLE			
	Réf. Cadastrale :			
Connaissance d'une zone particulière (classée) :				
1) Situation juridique du terrain				
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non				
* Joindre copie du permis de construire				
2) Type de bâtiment				
Résidence principale	Bureaux Entrepôt			
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:				
PLANS				
Plan cadastral Plan	de masse Plan de toiture / vue de dessus			
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment				

BÂTIMENT /	HABITATION			
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre	
Couverture (type) :	tôle ondulée	nervurée	autre	
État couverture :	bon	moyen	âge	
État des vis :	bon	moyen	âge	
Type de vis :				
Type de charpente :	métallique	bois	autre	
État charpente :	bon	moyen	âge	
Entraxe de pannes :		Zone d	'ombre Oui Non	
Accessibilité (échelle, hauteur) : Oui Non				
* Prendre une photo de l'accès en to <mark>iture</mark>				
EMPLACEMEN	TS			
Compteur : Limite de propriété À l'intérieur du bâtiment				
Disjoncteur : Limite de propriété À l'intérieur du bâtiment				
Arrivée EDF : Aérienne Aéro-souterrain Souterrain				
PHOTOS				
Photo des façades Photos du bâti Photos de la toiture				
Une photographie permettant de situer l'habitation dans l'environnement proche				
Une photographie permettant de situer l'habitation dans le paysage lointain				
Photo compteur - disjoncteur				
Photo local onduleur retenu				
Photo toiture retenue pour poser le PV				
Cheminement retenu				

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	

SCHEMA

A représenter : Parcelle, avec son accès, bâtis avec différents pans, emplacement et cheminement retenu (onduleur, PV, Câble), compteur, disjoncteur et point de raccordement.

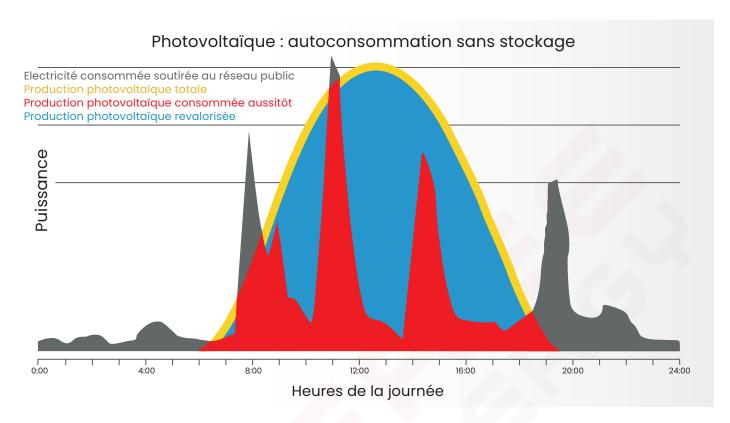


Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





Client:



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

Productible : Production avec centrale à l'année :			
Date de retour :	Etat de validation :		
Signature client :	Signature technicien :		